

ATTESTATION CLOISONS DEMONTABLES

N° C24-502

VU LES REGLES GENERALES DE FONCTIONNEMENT DE L'« ATTESTATION D'ESSAIS C.E.R.F.F. D'UN MODELE DE CLOISON » REGISSANT LES MODALITES D'ATTRIBUTION DES ATTESTATIONS ;

VU LE CAHIER DES CHARGES (**VERSION 3 DU 17 NOVEMBRE 2022**) FIXANT LES EXIGENCES AUXQUELLES DOIVENT REpondre LES CLOISONS AMOVIBLES QUI S'Y REFERENT ;

VU LE RAPPORT D'ESSAIS N° **BEB1.N.3013**, DELIVRE LE 29 MAI 2024 PAR GINGER CEBTP ;

L'« ATTESTATION D'ESSAIS CER.F.F. D'UN MODELE DE CLOISON » EST ATTRIBUEE A LA SOCIETE

HOYEZ

POUR SA CLOISON

H10

TYPE : CLOISON A OSSATURE

FABRIQUEE DANS SES ATELIERS SITUES :

**121 rue du Noir Debout
59242 Cappelle-En-Pévèle**

S'EST ENGAGEE A NE SE PREVALOIR DE LA PRESENTE ATTESTATION QUE POUR LE MODELE DE CLOISON PRESENTE AUX ESSAIS.

LES PLANS DE LA CLOISON SONT ANNEXES AU RAPPORT D'ESSAIS DE REFERENCE ET CONSERVES DANS LE DOSSIER TENU PAR GINGER CEBTP.

CETTE ATTESTATION EST VALABLE JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2025.

CETTE ATTESTATION NE MATERIALISE PAS UNE CERTIFICATION DE PRODUITS AU SENS DE L'ARTICLE L 115-27 DU CODE DE LA CONSOMMATION. ELLE EST STRICTEMENT PERSONNELLE. UN TIERS NE PEUT S'EN PREVALOIR POUR SON PROPRE COMPTE. ELLE NE PEUT ETRE REPRODUITE SANS PORTER OBLIGATOIREMENT LA MENTION «DUPLICATA ».

FAIT A ÉLANCOURT, LE 02 JANVIER 2025

LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION CERFF



Attestation d'essais CER.F.F. d'un modèle de cloison
Rappel des exigences du Cahier des Charges
pour les Cloisons démontables

N° C24-502

CLOISON H10

	Caractéristiques	Critères et performances (*)	Validité
DEMONTABILITÉ (&4.1 DTU35.1)	Rattrapage des tolérances du gros-œuvre et adaptation aux inégalités de surface Modification d'implantation Modification d'élévation	La cloison absorbe les tolérances du bâtiment, sans nécessairement comporter de dispositif de rattrapage ; une adaptation sur chantier à l'aide d'un outillage simple est admise. Pour une hauteur donnée, la cloison peut être changée de place sans dégradation importante de l'environnement. Un élément de cloison plein peut être remplacé par un élément vitré, un bloc porte ou tout autre élément constitutif (et inversement) sans dégradation de l'environnement et à l'aide d'un outillage simple. La cloison absorbe les tolérances du bâtiment, sans nécessairement comporter de dispositif de rattrapage ; une adaptation sur chantier à l'aide d'un outillage simple est admise.	CONFORME
STABILITÉ MÉCANIQUE	Résistance aux chocs (hauteur 3750mm) Sécurité (&4.2.2 DTU35.1 P1-2) (& 6.4.1.1 et & 6.4.1.2 ETAG 003) Corps mou 300 J Corps dur 10 J Durabilité (&4.2.3 DTU35.1 P1-2) (& 6.7.1.1 et & 6.7.1.2 ETAG 003) Corps mou 120 J Corps dur 6 J (2,5 J) Résistance à une poussée horizontale linéique de 50 daN (&4.2.5 DTU35.1 P1-2) (hauteur 2500mm) Résistance à une poussée horizontale ponctuelle de 25 daN (&4.2.5 DTU35.1 P1-2) (hauteur 2500mm) Blocs-porte Force de manœuvre (&4.2.9.3 DTU35.1 P1-2) Résistance mécanique (&4.2.9.2 DTU35.1 P1-2) Résistance à l'ouverture fermeture répétée (&4.2.9.1 DTU35.1 P1-2) 50 000 cycles Choc de sécurité (&4.2.9.4 DTU35.1 P1-2) <i>Uniquement pour les ouvrants comportant un vitrage</i>	Pas de projection de débris du côté opposé à l'impact. Pas d'autre détérioration dangereuse. Pas de défaillance fonctionnelle. Pas d'endommagement de la surface des parements. Marques d'impact admises. Pas de dégradation ; La déformation sous charge est limitée à 30 mm. La déformation résiduelle est limitée à 5 mm admise. Pas de dégradation ; La déformation sous charge est limitée à 20 mm. La déformation résiduelle est limitée à 3 mm admise. Aucune dégradation importante du bloc-porte ou de la cloison après les cycles; l'effort de manœuvre pour l'ouverture ou la fermeture ne doit pas avoir varié sensiblement.	CONFORME CONFORME CONFORME CONFORME CONFORME
ACOUSTIQUE (&4.2.6 DTU35.1) 4.5.1 ETAG 003	Exigence du cahier des charges CERFF Cloison pleine Cloison pleine avec porte pleine incorporée Cloison vitrée toute hauteur 332+332	Indice d'affaiblissement acoustique $R_A \geq 39$ dB. Indice d'affaiblissement acoustique $R_A \geq 30$ dB. Indice d'affaiblissement acoustique $R_A \geq 38$ dB.	$R_A = 42$ dB CONFORME $R_A = 33$ dB CONFORME $R_A = 40$ dB CONFORME

Essais optionnels effectués sur la cloison

Amovibilité	Testé et conforme
Stabilité aux chocs de sécurité : corps mou 900 J	Non testé
Résistance aux chocs de durabilité : corps dur 6 J sur tous éléments	Non testé
Stabilité aux charges verticales excentrées et aux charges ponctuelles Catégorie a) : sécurité : 1000 N / 24h, durabilité : 500 N / 60s, Catégorie b) : sécurité : 4000 N / 24h, durabilité : 2000 N / 60s	Non testé
Endurance du bloc porte à 100 000 cycles ouverture/fermeture	Non testé
Essais acoustiques de la cloison vitrée sur allège opaque	Non testé

Les résultats détaillés des essais (de base et optionnels lorsqu'ils sont effectués), sont consignés dans le rapport mentionné au recto.